

Suite aux réactions des collègues, qui remontaient des centres de correction (cf. le mail que nous avons envoyé vendredi dernier), le Snes académique (Claire Pous, Jean Pierre Meljac) a été reçu le 16/06/2008 à sa demande par le Secrétaire Général du Rectorat, l'Inspection de Lettres (Mmes Lobier et Kavoudjian) et la DEC (Division des Examens et Concours) à propos de l'organisation de l'EAF.

Nous avons d'abord souligné la spécificité et la lourdeur de notre charge de correction.

Ensuite, nous avons abordé les raisons du mécontentement grandissant, raisons liées à la volonté « de reconquête du mois de juin » et à l'organisation académique de l'épreuve.

1) Les fiches de vœux et les désignations :

Sur la disparition des fiches de vœux, la DEC nous a répondu que la fiche de vœux n'était pas une pièce officielle, qu'elle n'avait plus le personnel nécessaire pour les traiter et que c'était aussi pour « élargir le vivier d'examineurs » (!!!).

Nous avons lourdement insisté sur l'utilité de ces fiches pour les désignations, sur le fait qu'elles permettaient que les professeurs soient nommés selon leurs vœux, et hors de leur lieu d'exercice pour ne pas risquer d'interroger leurs élèves ou des élèves de leur connaissance, ceci dans un souci de respect d'équité face à l'examen.

Nous avons renouvelé notre demande de voir ce système rétabli.

2) Le nombre de descriptifs :

La DEC nous a donné un tableau (cf. ci-dessous) du nombre de descriptifs par professeur, qui semble aller à l'encontre des informations qui nous sont remontées des centres d'examen. Les arguments de la DEC, sur des paramètres à introduire en machine - paramètres qu'elle semblait maîtriser sauf celui du nombre de descriptifs - ne nous ont paru ni clairs, ni convaincants. Nous avons argumenté sur la charge de travail que représente chaque descriptif à étudier et demandé de limiter les descriptifs à 10 maximum. L'Inspection ne nous a pas suivis, ou de très loin.

2007						Total
Descriptifs	De 1 à 5	De 6 à 10	De 11 à 15	De 16 à 20	De 21 à 26	
Professeurs	111	90	58	73	20	352
%	31,5%	25,6%	16,6%	20,7%	5,7%	
2008						
Descriptifs	De 1 à 5	De 6 à 10	De 11 à 15	De 16 à 20	De 21 à 26	
Professeurs	115	98	76	21	0	341
%	33,7%	28,7%	22,3%	6,2%		

3) Le calendrier :

À notre demande d'un examinateur supplémentaire par centre, la DEC a opposé le manque de correcteurs : elle a convoqué jusqu'aux stagiaires IUFM, aux contractuels et n'a qu'un minimum de collègues en réserve (10 à 15).

Quant au calendrier, la DEC et l'Inspection reconnaissent qu'elles ont été obligées de le (mal : NDLR) refaire à cause de la volonté ministérielle de « reconquête du mois de juin ». Nous avons souhaité qu'à l'avenir il n'y ait pas de temps perdu entre l'examen et la remise des copies aux correcteurs et qu'il y ait un week-end au milieu de la période d'oral, nous avons aussi rappelé que la concertation pouvait exister.

Le Secrétaire général semble avoir entendu ce mécontentement que nous avons fait remonter. Il a demandé à la DEC de procéder à un bilan suite à la suppression des fiches de vœux (évolution du taux d'absentéisme) et ne s'est pas montré hostile à leur remise en service.

Il a assuré que le Rectorat ne cherchait pas à remettre en cause le Bac et qu'il souhaitait conserver ses caractéristiques : équité des élèves devant l'examen, examen à caractère national,.... Il a enfin garanti que l'an prochain le calendrier serait étudié au mieux pour qu'il n'y ait pas de temps perdu entre les différentes phases de l'EAF (anonymat des copies, réunions de concertations, écrit et oral).

Il aurait certainement été plus facile de faire bouger les choses lorsque le Snes a proposé la pétition nationale qu'à ce moment précis. Quelques portes ont cependant été ouvertes pour l'an prochain. Mais cela ne viendra pas seul.

C'est pourquoi nous devons continuer de faire remonter nos doléances, nos demandes et nos suggestions, individuellement et collectivement, auprès du Rectorat et du SNES académique, et de nous mobiliser pour faire respecter à la fois les conditions de travail et des conditions correctes de correction et de déroulement d'une épreuve importante du baccalauréat.

La défense du baccalauréat concerne très directement les parents et les lycéens. Comme dans nos mobilisations contre les suppressions de postes et pour la défense de la qualité de l'enseignement, nous devons aussi intervenir en cherchant le soutien des parents et des candidats.

Claire Pous Jean Pierre Meljac